



Waterloo info



Éditeur responsable: Yves Vander Cruyssen
Échevin de l'Information - Commune de Waterloo, rue Fr. Libert, 28

Mais aussi...

- Programme de politique générale (suite) .P. 2
- Des petits chanteurs pour un grand orgue.....P. 2
- Le préservatif, même pour la Saint-Valentin.....P. 2
- Renouvellement de la CCCATM: appel public.....P. 2
- Compte-rendu du Conseil communalP. 3
- Conférence sur Joséphine Baker P. 3
- D'un coup d'œilP. 3
- "Waterloo au fil des jours et des années..."P. 4

Plus d'infos ? www.waterloo.be • Votre journal en ligne ? www.waterloo.be/waterlooinfo • Votre WebTV ? www.waterlootv.be

Nouvelle législature

Programme de politique générale

Comme le veut la Loi, "dans les trois mois après l'élection des échevins, le Collège soumet au Conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques." Voici donc, en intégralité, le discours prononcé par le bourgmestre Serge Kubla.

Je me dois, après l'avoir présenté au Collège tout récemment, de vous faire part, au nom de la majorité, du Programme de Politique générale valable pour l'ensemble de la législature.

Je m'étais livré à un exercice fort similaire il y a six ans et, l'ayant relu, je me suis dit que bon nombre de principes que j'y développais sont toujours d'actualité mais aussi que la quasi-totalité des projets promis ont été mis en œuvre.

Dès lors, je voudrais diviser mon intervention de ce jour en deux parties, à savoir :

- d'une part, les principes généraux qui gouverneront notre action et ;
- d'autre part, les propositions concrètes que nous mettrons en œuvre dans le cadre d'un dialogue que nous souhaitons constructif et qui nous l'espérons rassembleront une large majorité.

Commençons par les principes auxquels nous tenons.

La population waterlootoise a tranché au terme d'un débat démocratique qui est resté d'une correction et d'une qualité que je veux souligner.

Les électeurs ont renforcé la majorité ce qui, à mes yeux, signifie que notre action des six années écoulées a été appréciée mais aussi que notre programme rencontre un large agrément.

Comme je l'avais déjà indiqué, ce soutien fort nous donne indiscutablement des droits mais aussi des devoirs.

Commençons par les devoirs.

Nous n'entendons pas ignorer les quelques 30% d'habitants qui ont choisi de ne pas nous soutenir.

Nous voulons gérer Waterloo en privilégiant l'intérêt général et en nous voulant respectueux des opinions de chacun.

mettre une plus grande présence des conseillers de la minorité dans le Waterloo info.

J'espère que cette volonté d'ouverture sera perçue à sa juste valeur par ceux qui ont pour tâche de nous contrôler et qu'il en découlera un climat de confiance.

Nos droits sont évidemment de mettre en œuvre notre programme et d'afficher nos convictions.

Il est évident que toutes les procédures liées à nos projets doivent s'inscrire dans la plus totale transparence dans le respect des lois et décrets mais vous devrez convenir avec moi que le mandat qui nous est conféré par les Waterlootois nous autorise à ne pas être contestés sur chaque virgule, sur chaque acte posé par le Collège.

Au-delà de cette mise au point, je perçois bien que le législateur wallon a voulu modifier l'esprit et le fonctionnement des démocraties locales. Nous nous y plierons bien entendu.

Cela concernera le droit d'interpellations des citoyens, les compositions des différentes ASBL para-communales,... mais j'ai la conviction que, pour faire progresser la société en général et notre Commune en particulier, il faut une direction claire et réunir tous les moyens pour l'atteindre.

troisième d'emprunts avoisinants notre remboursement annuel.

En ce qui concerne l'ensemble du personnel, nous considérons que la mise en place du système d'évaluation et d'évolution des carrières, qui indiscutablement pèse sur nos finances, constitue une réponse non seulement à court mais à moyen et à long terme.

"Aucun secteur ne sera oublié mais une attention toute particulière sera réservée aux infrastructures."

Il n'y aura guère d'embauche supplémentaire si ce n'est le recrutement de deux stewards urbains ainsi que la mise en place d'un service de propreté plus étoffé. Les services de Police, de l'Enseignement et des Travaux ont aujourd'hui atteint leur vitesse de croisière et ne devraient plus fluctuer de manière sensible.

L'administration proprement dite pourrait très légèrement s'étoffer durant la législature mais, à ce jour, rien n'est encore déterminé.

Sur le plan de l'animation et de la culture dans notre Commune, de très grands efforts ont été entrepris au fil du temps. Nous n'allons évidemment pas accroître cette dynamique mais veiller plutôt à ce qu'elle s'inscrive dans une évolution prudente des dépenses et qu'elle s'adresse avec l'efficacité maximale à l'ensemble de notre population.

Venons-en enfin aux investissements que nous souhaitons réaliser durant les six années à venir.

Aucun secteur ne sera oublié mais une attention toute particulière sera réservée aux infrastructures.

C'est ainsi que nous voulons, chaque année, restructurer une rue en mauvais état, la moderniser en procédant le cas échéant à la mise en souterrain des fils électriques et au renouvellement de l'éclairage public.

Dès 2013, le chemin des Postes, vieille voirie en pavés, devrait faire l'objet d'une remise en état complète.

Pour 2014, nous voulons que le bureau d'études en charge du projet finalise les aménagements de la rue Saint-Germain tout en cherchant à répondre aux besoins importants de parking à cet endroit.

Nous continuerons à ce rythme tout au long de la législature et ne manquerons de solliciter systématiquement les subsides régionaux.

Ces travaux ne nous empêcheront pas de demander à nos équipes de poursuivre la réalisation des trottoirs, d'améliorer les pistes cyclables et de réaliser par nous-mêmes ou par entreprises des chantiers de plus petite taille.

Nous veillerons à ce que ces travaux s'inscrivent dans la logique du plan de mobilité et soient en quelque sorte sa concrétisation.

Mais bien d'autres départements sont également demandeurs d'investissements.

Pour y répondre, nous souhaitons, durant la législature, construire les nouveaux bâtiments de l'école de Mont-St-Jean dont les plans sont prêts. Cette modernisation sera synonyme de réelles économies d'énergie.

La Petite enfance ne sera pas oubliée puisque nous devrions aménager une nouvelle halte d'accueil à la place de l'immeuble du chemin des Postes qui est propriété communale. Nous devons démolir l'ancienne maison jugée par nos services en mauvais état, désigner un auteur de projet et ériger un bâtiment neuf et adapté.

De même, nous prendrons possession, d'ici deux à trois ans, de la crèche clé sur porte qui nous sera offerte dans le cadre du dossier Bella Vita.

Nous ne laisserons évidemment pas échapper toute autre opportunité permettant d'accroître la capacité d'accueil des enfants.

Pour le sport, il est prévu que, cette année encore, le terrain synthétique de rugby soit installé.

Par la suite, nous étudierons la restructuration de la bulle du Chenois ainsi que, le cas échéant, une meilleure utilisation des terrains de tennis situés devant la piscine communale. Ils sont aujourd'hui peu fréquentés et pourraient accueillir dans le futur une infrastructure sportive polyvalente.

Nous poursuivrons bien entendu une politique active en matière de logement notamment en synergie avec la Province de Brabant wallon et la société des Habitations sociales du Roman Païs.

Nous favoriserons l'implantation de logements publics à loyer modéré et qui seront soit destinés à la location, soit réservés à la vente.

Dans le cadre de la propreté renforcée de Waterloo, nous étudierons sans

tarder la possible mise en souterrain des bulles à verres.

Nous sommes également en contact étroit avec la SNCB afin d'aménager avec soin le quartier de la gare.

Nous sommes décidés à en faire un lieu de qualité même si nous devons, hélas, constater que les travaux relatifs au RER ont pris à nouveau du retard.

Heureusement pour les finances communales, tous les travaux qui entraîneront une évolution de Waterloo ne seront pas à charge des caisses locales.

En effet, le projet d'une place "Cœur de Vie" - "Cœur de Ville" que nous avons défendu durant la campagne électorale devrait se réaliser sous l'impulsion du secteur privé. Il s'accompagnera d'une large enquête publique et le Conseil communal aura à plusieurs reprises l'occasion de se prononcer sur les diverses étapes du projet qui devrait très vite prendre son essor.

Je sais que certains habitants ont la nostalgie du Waterloo rural des années '50. À l'époque à l'école, on enseignait que la Belgique comptait moins de 10 millions d'habitants. Nous évoluons aujourd'hui vers 11,5 millions de citoyens et le Brabant wallon connaîtra une croissance forte.

Le législateur à l'époque, bien avant que je ne sois bourgmestre, avait décidé que la quasi-totalité du territoire local serait destiné à l'habitat.

"Nous voulons tout mettre en œuvre pour que le nouveau visage de notre commune conserve son charme, sa qualité de vie mais aussi son dynamisme et sa prospérité."

Sous la pression du développement de la capitale de l'Europe qu'est Bruxelles, nous avons bien évidemment connu plusieurs vagues de croissance.

Je veux insister sur le fait qu'aucune parcelle située en zone agricole ou en zone verte n'a été mise en œuvre.

Nous nous sommes strictement conformés au plan de secteur mais cette seule évolution a déjà modifié en profondeur la physionomie de notre Commune.

Nous ne sommes certainement pas les seuls à avoir vécu ce changement mais nous voulons tout mettre en œuvre pour que le nouveau visage de notre commune conserve son charme, sa qualité de vie mais aussi son dynamisme et sa prospérité.

À titre d'exemple, nous maintenons clairement notre point de vue sur les quatre zones d'aménagement différé que comportait Waterloo.

Suite en page 2. →

"Nous voulons gérer Waterloo en privilégiant l'intérêt général et en nous voulant respectueux des opinions de chacun."

Dans cet esprit, nous veillerons à écouter les remarques des trois partis de l'opposition.

Nous avons déjà convenu qu'ils seraient mieux représentés dans les cinq commissions communales que nous allons créer mais qu'ils auraient aussi un accès significatif dans la tribune libre du journal local : celles-ci seront multipliées de manière à per-

"Le Collège a fait le choix de tout faire pour conserver un niveau de fiscalité bas, de maintenir notre dette au niveau le plus bas et de conserver l'équilibre budgétaire."

La première contrainte qu'il nous faudra rencontrer est d'ordre budgétaire. Je me suis souvent exprimé sur le sujet et je répète mes craintes que l'avenir ne nous impose davantage de dépenses supplémentaires que de recettes compensatoires.

C'est pourquoi, le Collège a fait le choix de tout faire pour conserver un niveau de fiscalité bas, de maintenir notre dette au niveau le plus bas et de conserver l'équilibre budgétaire.

En d'autres termes, pas question de dire oui à tout ce qui est demandé.

Nous devons choisir des priorités et rester dans des enveloppes supportables.

À titre d'exemple, le Collège considère qu'une moyenne d'investissement de quatre millions par an est suffisante dès lors qu'une partie viendra du fond de réserve, l'autre des subsides et la

Suite de la page 1.

L'une est en train de se bâtir en accord avec le voisinage, une autre au Che-nois pourrait connaître le même chemin, si ce n'est que nous ne voulons en aucun cas une densité excessive mais nous nous engageons formellement à protéger la zone proche du Champ de Bataille et surtout le grand Triage Sainte-Gertrude montrant ainsi notre volonté de respect des attentes de bon nombre d'habitants de Waterloo.

Pour nous aider dans notre politique d'urbanisme, nous disposerons bientôt de lignes directrices qui seront dé-

battues démocratiquement, elles vi-
seront à nous accompagner dans les
choix quasi quotidiens qui nous sont
demandés.

Je m'en voudrais de terminer sans tou-
cher un mot de notre préoccupation
en matière de solidarité.

Tout en réservant aux diverses as-
sociations locales un soutien ferme,
nous comptons surtout sur le CPAS
pour remplir cette mission d'encadre-
ment de toutes les personnes nécessi-
tant notre soutien.

Qu'il s'agisse de la maison de repos
aujourd'hui modernisée, que cela

concerne les multiples services aux
personnes en difficulté, âgées ou
handicapées, le CPAS est, par nature,
le bras armé de la Commune pour ré-
pondre à ces besoins.

Je veux souligner, une fois encore,
que nous sommes la Commune, en
Brabant wallon, qui consacre propor-
tionnellement le plus de moyens par
habitant pour notre tâche sociale.

Bref, vous l'aurez compris, les défis ne
manquent pas.

Nos engagements s'inscrivent natu-
rellement dans la continuité de la lé-
gislation qui vient de s'achever.

Mais la campagne électorale nous a
permis de nous froter aux multiples
attentes de nos concitoyens.

Nous sommes donc prêts à mettre en
œuvre notre programme, à l'étoffer
au fil des jours par le dialogue avec les
habitants et à faire de notre Conseil
communal le lieu démocratique où
les choix essentiels se détermineront.

Bref, malgré les difficultés du moment
et malgré les pressions qui inévitable-
ment s'exerceront sur les communes,
nous sommes enthousiastes à l'idée de
nous mettre au service de Waterloo.

Chacun aura son rôle à jouer mais

j'espère du fond du cœur que, tous,
vous privilégieriez l'intérêt général
et que vous contribuerez à embellir
et renforcer notre belle commune.

Serge KUBLA,



Bourgmestre.

Concert

Des petits chanteurs pour un grand orgue

Pour compléter le financement de ce magnifique instrument, les Pastoureaux donneront un concert, ce samedi 2 mars à 20 h dans l'église Saint-Joseph. L'occasion pour nous de faire le point sur ce beau projet, avec son initiateur, le père curé Albert Vinel.

C'est la dernière ligne droite pour le
nouvel orgue de Waterloo. Le pres-
tigieux instrument a déjà trouvé
place, entre deux piliers de l'église
Saint-Joseph, non loin de l'autel.

Pour compléter son financement,
les Pastoureaux, petits chanteurs de
Waterloo, donneront un concert, le
samedi 2 mars, dans l'église Saint-Jo-
seph. Ils y interpréteront l'un de leurs
programmes favoris, comprenant
des airs de Mozart, Haendel, Franck,
Mendelssohn..., mais aussi des
chants folkloriques et populaires.

L'esprit de ce concert illustre avec
perfection celui du projet, dépassant
largement le simple cadre religieux.

"L'idée est d'utiliser l'instrument pour
l'accompagnement liturgique, mais
aussi pour des concerts, avec ou sans
chorale, explique ainsi le père curé
Albert Vinel. Cet orgue est particuliè-
rement indiqué pour interpréter les
répertoires baroque et classique. Or,
nous avons la chance de compter près
de nous plusieurs organistes, dont un
jeune pianiste très talentueux. L'orgue
participera donc au rayonnement
culturel de l'église, mais aussi de Wa-
terloo."

En chène clair

Le projet est né il y a plus de cinq
ans. Sous l'impulsion du père Albert,
la Fabrique d'église Saint-Joseph
réfléchissait depuis 2007 à l'acquisi-
tion d'un orgue à tuyaux. Sa concrét-
sation s'est accélérée en juin 2011,
lorsque l'orgue électro-acoustique
de l'époque prit feu... une demi-
heure à peine avant un concert !

"De l'avis de nombreuses personnes,

l'église principale de Waterloo mé-
ritait plus que le triste petit piano mé-
canique qui accompagnait les offices
depuis lors, rappelle Albert Vinel.
C'est alors que nous avons voulu y
installer un instrument entièrement
neuf, capable de remplir l'espace à
l'acoustique généreuse, mais de taille
relativement modeste pour pouvoir
prendre place à même le sol, proche
du célébrant et des fidèles, comme
cela se fait beaucoup actuellement."

Sa réalisation a été confiée au fac-
teur d'orgue Jean Bruggeman
qui s'y attèle depuis près d'un an.
Son montage a été terminé il y a
quelques jours à peine et il faut
bien reconnaître que son buffet en
chêne clair, volontairement sobre,
s'intègre à merveille dans l'église.

Les premières notes ce samedi 2 mars ?

Il reste à présent à harmoniser ses
1666 tuyaux. Une tâche qui devrait
être terminée pour la fin du mois de
février. L'inauguration officielle est
prévue pour le samedi 27 avril et
sera précédée d'une bénédiction de
Monseigneur Hudsyn, évêque auxi-
liaire du Brabant wallon. Edward De
Geest, organiste titulaire de la ca-
thédrale Saint-Bavon de Gand, don-
nera ensuite un concert qui devrait
démontrer toutes les qualités de cet
instrument.

D'ici là, les mélomanes et les curieux
auront déjà eu l'occasion d'entendre
ses premières notes. Il se dit effective-
ment qu'elles pourraient réson-
ner, ce samedi 2 mars, à l'occasion
du concert des Pastoureaux...



L'orgue, ici en cours de confection en août dernier, avec le facteur d'orgue Jean Bruggeman, Jacqueline Detroz et Benoît Blanpain, le président de la Fabrique d'église Saint-Joseph.

Concert des Pastoureaux au profit du financement de l'orgue Saint-Joseph : le samedi 2 mars dans l'église Saint-Joseph (Centre) à 20 h. Tarifs : 18 € (15 € en prévente) ; 12 € / étudiant ; 5 € / <12 ans. Prévente à la Maison du Tourisme, 218, chée de Bruxelles. 02 352 09 10 www.sjoseph.be/orgue

COMMUNE DE WATERLOO APPEL PUBLIC

Renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité

Le Collège communal annonce le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie.

Le présent avis qui est lancé le 14 février 2013 fait appel aux candidatures à la fonction de président, de membre ou de suppléant de ladite commission.

L'article 7 précité dispose, en son paragraphe 3, alinéa 5, que "dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du conseil communal, le conseil communal choisit les membres en respectant :

- Une répartition géographique équilibrée ;
- Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ;
- Une représentation de la pyramide des âges spécifiques à la commune."

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite commission.

En ce compris le président, tout membre de la commission communale ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidature doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal - Rue François Libert, 28 à 1410 Waterloo avant le 18 mars 2013. Ils doivent mentionner le nom, la profession et le domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal,
Sé/ Charles ROHONYI.

Le Bourgmestre,
Sé/ Serge KUBLA.

Prévention

Le préservatif, même pour la Saint-Valentin

Ce n'est pas le sujet le plus facile à aborder, même (ou surtout) si on est amoureux. Le préservatif est toutefois le meilleur moyen de se prémunir d'une IST ou d'une grossesse non désirée, mais aussi de protéger l'être aimé. À l'occasion de la fête des amoureux, l'échevinat de la Prévention organise donc une action de sensibilisation. Le Centre de Planning Familial en profite également pour rappeler qu'il est un lieu privilégié pour parler d'amour et de sexualité, en toute confidentialité.

Si vous vous promenez dans le Centre de Waterloo ces jours-ci, vous remarquerez peut-être quelques cœurs accrochés ça-et-là, le long de la chaussée de Bruxelles. À moins d'être distrait, cela ne vous aura pas échappé : ce jeudi est le jour de la Saint-Valentin.

Par cette action symbolique, l'échevinat de la Prévention souhaite attirer l'attention de tous sur un phénomène inquiétant : beaucoup de jeunes (mais aussi de moins jeunes) n'utilisent pas de préservatif. Le principal argument ? L'amour que l'on porte à l'autre : on se fait confiance, on a peur de vexer, de fâcher...

En d'autres termes, la fête des amoureux ne semble malheureusement pas propice à aborder la question. Malgré les risques d'Infections Sexuellement Transmissibles et de grossesses non désirées.

Pour sensibiliser chacun, l'échevine Dominique Ferrier-Jans mettra donc des préservatifs gratuits à disposition de tous. On en trouvera à la Maison communale, mais aussi dans divers commerces et snacks participants.

Un espace de parole...

Parallèlement, le Centre de Planning Familial de Waterloo (CPF) rappelle qu'il est aussi un lieu privilégié pour parler d'amour et de sexualité.

"Nous sommes tous touchés, d'une façon ou d'une autre, par l'amour, les émois et les nombreuses questions qu'ils soulèvent, insistent ses animatrices. Dès l'entrée dans l'adolescence, ces questions prennent une place importante. Il est essentiel d'offrir un

espace de parole privilégié autour du thème de la vie affective, relationnelle et sexuelle."

Depuis de nombreuses années, le CPF mène d'ailleurs des animations dans diverses écoles de la commune, essentiellement dans le cycle secondaire. Ces interventions s'organisent en collaboration avec les directions d'écoles et les Centres PMS (Psycho-Médico-Sociaux).

En fonction de la tranche d'âge et du groupe, des sujets divers sont abordés : la vie amoureuse, les émotions et sentiments qui en découlent, mais également la prévention des grossesses non désirées et des maladies sexuellement transmissibles. Les jeunes sont aussi informés des lieux "ressources" disponibles en cas de question ou de difficulté.

... ouvert à tous

Plus largement, toutes ces questions, et bien d'autres, peuvent être traitées au Planning Familial de Waterloo. "Il est ouvert à tous, jeune ou âgé, homme ou femme, homo ou hétéro, seul ou en couple, et toujours en toute confidentialité", assure le CPF.

Centre de Planning Familial de Waterloo, 12, rue Obecq. Permanences d'accueil : les lundis de 10h à 12h, les mardis de 10h à 12h et de 13h à 17h, les mercredis de 14h à 17h, les jeudis de 10h à 12h et de 13h à 17h et les vendredis de 14h à 17h. 02 354 63 29 planningfamilialwaterloo@hotmail.com www.planningfamilialwaterloo.be



Quelques cœurs sont accrochés le long de la chaussée de Bruxelles, à l'occasion de la Saint-Valentin. Par cette action symbolique, l'échevinat de la Prévention souhaite attirer l'attention de tous sur l'importance du préservatif.

Les points importants de la séance du lundi 4 février 2013

Programme de politique générale 2013-2018

Conformément à la Loi, le Collège a soumis au Conseil communal le programme de politique générale pour la nouvelle législature. Ce texte, prononcé par le bourgmestre (MR) au cours de la séance, est également publié dans son intégralité en pages 1 et 2 de ce journal.

Les trois groupes de la minorité ont réagi en estimant que ce programme manquait de créativité.

Ecolo a argué qu'une crise environnementale avait précédé la crise économique. Les Verts estiment qu'il faut "changer de modèle" pour lutter contre ces crises et que Waterloo doit montrer l'exemple.

Pour MVW, cette déclaration est un catalogue de bonnes intentions qui resteront lettres mortes. Les deux conseillers insistent notamment sur l'importance de la présence de la police dans les quartiers, la propreté, la mobilité ou encore les logements à loyers modérés.

Enfin, le conseiller PS se réjouit des actions prévues au Chenois, qu'il juge délaissé.

En réponse, le bourgmestre a rappelé les vastes travaux d'égouttage entrepris dans ce quartier, ainsi que la réfection programmée du chemin des Postes et de la rue Saint-Germain. "Si les travaux liés à la nouvelle gare entraînent, c'est indépendant de notre bonne volonté, a-t-il continué.

C'est lié à la commune de Linkebeek qui freine le projet du RER. Enfin, je suis déçu de constater une absence d'alternative crédible. Vous ne déposez aucune idée constructive sur la table."

Le programme de politique générale a été approuvé par les vingt-deux élus présents de la majorité MR. Écolo a voté contre. Les conseillers MVW et PS se sont abstenus.

Travaux publics

→ L'Assemblée a décidé, à l'unanimité, de mettre en souterrain les lignes électriques aériennes et de renouveler l'éclairage public dans la drève du Moulin (entre l'avenue Jules Colle et la rue de la Station). "Les travaux se feront en deux phases, a précisé le bourgmestre. Une fois la mise en souterrain effectuée, nous prévoyons une rue partagée, limitée à 20 km/h, avec un aménagement paysager et des klinkers."

→ L'acquisition de modules de jeux pour les plaines de jeux situées clos Ma Campagne et clos Germain a également été avalisée par l'ensemble des conseillers. Ecolo a demandé si des "canisacs" étaient prévus à proximité, étant donné la présence de sable sous les modules de jeux. Le bourgmestre a répondu par l'affirmative, rappelant également que le sable des espaces de jeux était entièrement nettoyé deux fois par an. Les Verts ont également proposé d'installer des jeux pour les plus grands, par exemple des tables

de ping-pong. Le bourgmestre a estimé qu'il valait mieux limiter le risque de nuisances pour les quartiers concernés, soulignant que les aires de jeux n'étaient ouvertes que jusque 20 h en hiver et 22 h en été.

Information communale

Depuis la législature précédente, chaque conseiller communal bénéficie d'une tribune libre annuelle publiée dans le *Waterloo info*.

Sur proposition du Collège communal, elles seront multipliées, afin de permettre notamment à la minorité de bénéficier d'un espace d'expression plus important dans le journal communal. En plus des tribunes toujours dévolues aux conseillers, chaque groupe politique démocratique aura désormais la possibilité de publier deux textes supplémentaires par an.

Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

Police locale

L'Assemblée a également approuvé l'implantation de plusieurs passages pour piétons : dans l'avenue des Cèdres (à l'angle du sentier des Fosses des Moines), rue Fond Thirion et rue de la Station (à l'angle de l'avenue Émile Theys).

Ecolo a profité de ce vote pour demander si la circulation dans le Centre de Waterloo pouvait être limitée à 30 km/h. Pour le bourgmestre, une telle décision est impossible.

"Joséphine Baker, résistante et militante"

Ce vendredi 22 février, l'écrivaine waterlootoise Martine Cadière évoquera la vie de cette figure mythique du music-hall, rappelant son rôle dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Elle abordera également quelques autres figures féminines qui ont marqué le siècle.

Martin Luther King, John Fitzgerald Kennedy, Malcom X, Barack Obama... Tous ces hommes ont, à leur manière, joué un rôle dans la lutte pour l'émancipation et l'égalité des droits des Noirs. Mais on oublie souvent que beaucoup de femmes ont également combattu la ségrégation raciale.

individus de races et de religions différentes pouvaient cohabiter en pleine harmonie. Née noire et pauvre sur les rives du Missouri, elle a conquis le tout-Paris des années 20 et a été la muse de Picasso et de Cocteau. Elle est le symbole d'une artiste combative et généreuse dont la chanson J'ai deux amours reste dans les mémoires."

Outre Joséphine Baker, cette conférence présentera les figures féminines pionnières qui ont marqué le siècle et restent légendaires pour la communauté noire.

"Joséphine Baker est un mythe. Elle est le symbole d'une artiste combative et généreuse."

Martine Cadière a voulu leur rendre hommage, par le biais d'une conférence qu'elle donnera ce vendredi 22 février, dans le cadre de l'antenne interuniversitaire UCL/ULB. C'est essentiellement la vie de Joséphine Baker qui inspirera les propos de l'écrivaine waterlootoise.

"Joséphine Baker est un mythe, explique-t-elle. Figure emblématique du music-hall et grande résistante pendant la deuxième Guerre mondiale, elle a voulu prouver que des

"Joséphine Baker, résistante et militante": conférence de Martine Cadière, le vendredi 22 février à 14 h en la salle Jules Bastin de la Maison communale. PAF : 5 €. Tickets en vente à partir de 13 h (ni prévente, ni réservation par téléphone). Les sièges non occupés des abonnés sont libérés 15 minutes avant le début de la conférence.

Antenne interuniversitaire UCL/ULB de Waterloo au 02 352 98 83

d'un coup d'œil

INFORMATIONS COMMUNALES

En cette semaine de congés de carnaval, la plupart des membres du Collège communal n'assureront pas leurs permanences. Vous pouvez néanmoins contacter leurs secrétariats respectifs aux 02 352 98 23 pour le bourgmestre Serge Kubla; 02 352 99 63 pour Florence Reuter; 02 352 98 81 pour Yves Vander Cruysen; 02 352 99 54 pour Dominique Ferrier-Jans; 02 352 98 05 pour Cédric Tumelaire et Etienne Verdin; 02 352 98 61 pour Michel Bettendorf.

THEATRE

La représentation de ce 20 janvier de "La Soupière" par le Théâtre du Chenois a dû être annulée en raison des mauvaises conditions météorologiques. Elle sera finalement donnée le dimanche 3 mars à 15 h, mais dans un autre lieu : la salle Sainte-Thérèse, 15, avenue Reine Astrid. Les tickets du 20 janvier restent valables pour cette nouvelle date. D'autres places sont encore disponibles. Prévente : 8 €/adulte ; 6 €/jeune. Prévente à la Maison du Tourisme, 218, chaussée de Bruxelles. Réservations : Théâtre du Chenois au 02 384 58 90 william.demulder@skynet.be

ENQUÊTE

Notre commune a été sélectionnée pour contribuer à la prochaine Enquête nationale de Santé qui s'étendra tout au long de l'année 2013. Ne vous étonnez donc pas si vous êtes sollicités pour y participer. Cette enquête est organisée par l'Institut Scientifique de Santé Publique, à l'initiative du Gouvernement fédéral, des Communautés et des Régions. Elle vise à mieux connaître l'état de santé des citoyens pour développer une politique de santé proche de leurs besoins réels. www.enquetesante.be

SPECTACLES

Le Centre culturel de Waterloo a programmé un week-end familial et "CIR-Conflexe" qui, comme son nom l'indique, sera placé sous le signe du cirque. Le samedi 16 mars à 20 h, la Cie "Un de ces 4" présentera "Madame et sa croupe", un spectacle tout public accessible dès 5 ans. Madame et sa croupe jonglent, se portent, se supportent, se superposent et s'emportent. Dans un salon où règnent autodérision et convivialité, elles vous entraînent dans leur univers baroque déjanté. Un spectacle plein de fraîcheur, mélange de cirque, de chant, de musique et d'humour. Tarifs : 11 € ; 9 €/prévente ; 7 €/abonné. Le lendemain, le dimanche 17 mars à 15 h, le "Théâtre Oz" présentera "Cirque à trois pattes", accessible dès 3 ans. Trois femmes font leur cirque, sans lions, sans trampoline ni câble suspendu. Bref, sans filet. Elles créent du merveilleux avec trois fois rien et, pourtant, le cirque est là avec toute sa gamme d'émotions. Du plus petit au plus grand, chacun peut entrer et se laisser porter par cet univers décalé et onirique ponctué de musiques et de chants. Tarifs : 10 € ; 8 €/prévente ; 6 €/abonné ou par personne à partir de 5 personnes. Pour assister aux deux spectacles, optez pour le "Pass CIRConflexe" : 16 € ; 12 € en prévente. Ces deux spectacles seront donnés dans la salle Jules Bastin de la Maison communale. 02 354 47 66 www.espacebernier.be

JEUNESSE

Apprendre une langue, participer à un chantier international, se lancer dans le volontariat... les raisons de partir à l'étranger ne manquent pas. Pour autant, ce type d'expériences ne s'improvise pas. Pour aider les jeunes à faire le bon choix, Infor Jeunes Waterloo et l'échevinat de la Jeunesse organisent un Salon de la mobilité internationale, ce samedi 23 février de 14 h à 18 h à la Maison communale. Une vingtaine d'associations y seront présentes, répondront aux questions des visiteurs et leur remettront des brochures. Enfin, des séances d'information sont également prévues : présentation de l'ASBL Quinoa de 14 h 30 à 15 h 30 et du programme SVE (Service Volontaire Européen) de 16 h à 16 h 30. L'entrée est libre et gratuite. Infor Jeunes Waterloo au 02 354 33 92 waterloo@inforjeunes.be www.inforjeuneswaterloo.org

CONFÉRENCES

Joseph Vassart donnera une conférence sur "Les bouturages de printemps", ce dimanche 17 février à 15 h au Waterloo Tennis, 5, boulevard Henri Rolin. Cercle Royal Horticole au 02 354 53 25 ou 02 354 49 04 www.cerclehorticolewaterloo.be "Palmyre et Pétra, cités caravanières" : c'est le sujet que développera Laurent Tholbecq, docteur en Philosophie et Lettres, Histoire de l'Art et Archéologie, ce dimanche 24 février à 15 h dans la salle Jules Bastin de la Maison communale. Un exposé qui permettra de dépasser l'image romantique et orientaliste de la caravane forgée par un dix-neuvième siècle occidental en mal d'exotisme. Prix : 7 €/membre ou prévente ; 9 €/non-membre le jour même. Prévente à la Maison du Tourisme, 218, chaussée de Bruxelles ou sur www.ptah-hotep.be. Ptaah-hotep ASBL au 0495 89 61 48 info@ptah-hotep.be www.ptah-hotep.be

EXPOSITIONS

Le Musée Wellington vous invite au "finissage" de l'exposition "Gastronomie et frugalité sous l'Empire", le jeudi 7 mars. Au programme de la soirée, sur le thème de la gastronomie anglaise : visite guidée de l'exposition à 18 h ; présentation & dégustation de fromages anglais et de thé à 19 h. La visite guidée retracera l'avènement du thé en Europe et évoquera les coutumes du Duc de Wellington à ce propos. Thimothée Romain parlera ensuite de la préparation et de la dégustation de thés. Cette dernière surprendra par son accompagnement original : des fromages et biscuits anglais ! PAF : 5 €. Adresse : 147, chaussée de Bruxelles. 02 357 28 60 museewellington@skynet.be

Le Musée Wellington prépare activement une exposition sur le thème de "La vie civile en Belgique sous l'Occupation". Afin de pouvoir proposer aux visiteurs une exposition riche en témoignages d'époque, le musée est à la recherche d'objets et documents en rapport avec la vie quotidienne couvrant la période 40-45. Si vous disposez de telles pièces et acceptez de les exposer au Musée Wellington de mai à fin 2013, n'hésitez pas à le contacter. 02 357 28 60 museewellington@skynet.be

LOISIRS

Une démonstration de tai chi taoïste sera faite le jeudi 21 février à 18 h 30 à l'école de l'Envol, 1, rue François Libert. Toute personne intéressée peut y assister gratuitement. La pratique du tai chi taoïste, art interne de santé, permet d'améliorer l'équilibre, la circulation sanguine, la force, la souplesse et la concentration. La société de tai chi taoïste de Belgique organise une classe pour débutant, chaque jeudi de 19 h 30 à 21 h 30. PAF : 15 €/inscription + 15 €/mois (étudiant, senior ou demandeur d'emploi) ou 20 €/mois. 02 649 70 81 belgium@taoist.org www.taoiste-org.be

EMPLOI

Vous envisagez de créer votre propre entreprise ? Vous êtes à la recherche d'un emploi et vous avez besoin d'un coup de pouce ? Vous souhaitez trouver la formation qui vous correspond ? Vous voulez faire le point sur votre projet professionnel et connaître les métiers qui offrent des opportunités d'emploi ? Le CEFO (Carrefour Emploi Formation Orientation) vous informe et vous conseille gratuitement, sur rendez-vous, ce mercredi 20 février à la Maison de l'Emploi, 436, chaussée de Bruxelles. 02 357 02 00 maisondelemploi.waterloo@forem.be www.leforem.be Envie de créer votre propre emploi, de devenir indépendant ? Vous avez un projet dans la tête mais ne savez comment le faire aboutir ? Groupe One vous propose, en partenariat avec la Maison de l'Emploi, une formation gratuite d'aide à la création d'entreprise. Cette formation "Devenir indépendant ? Je crée mon entreprise responsable en 8 jours" se tiendra à la Maison de l'Emploi de Waterloo, du 11 au 29 mars. Elle sera l'occasion d'aborder de manière ludique et concrète le métier d'indépendant et de vous initier à la création et la gestion d'entreprises, qui intègrent les dimensions sociales et environnementales. Une séance d'information est

organisée le vendredi 22 février à 9 h à la Maison de l'Emploi, 436, chaussée de Bruxelles. 0800 99 149

Vous avez une idée d'entreprise, un projet d'indépendant ? Vous souhaitez réaliser une étude de marché et analyser la rentabilité de ce projet ? Vous avez besoin d'un financement mais lequel est le plus adapté ? Régulièrement, Groupe One vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences à la Maison de l'Emploi. La prochaine se tiendra ce vendredi 22 février, dans l'après-midi. Groupe One est agréé et subsidié par la Région wallonne en tant que structure d'accompagnement à l'autocréation d'entreprises. Cette ASBL propose à tout porteur de projet, et particulièrement aux demandeurs d'emploi, un service professionnel et gratuit. Réservations : 0800 99 149. coaching@groupeone.be www.groupeone.be

La Défense organise des permanences à la Maison de l'Emploi, 436, chaussée de Bruxelles. La prochaine se tiendra ce mercredi 27 février de 13 h à 15 h 30, sur rendez-vous. Elle permet d'obtenir des informations sur les métiers de la Défense ou les candidatures à un poste militaire. 02 357 02 00 www.mil.be

